



Signataires : Arber Jahija, Skender Salihi, Ana Roch, Jean-Marie Voumard, Marc Saudan, Laurent Seydoux, Jacques Jeannerat, Roger Golay, Raphaël Dunand, Thierry Cerutti, Francisco Taboada, Danièle Magnin, Xavier Magnin, Sandro Pistis, Gabriela Sonderegger, Sami Gashi, Leonard Ferati, Christian Flury, Djawed Sangdel

Date de dépôt : 23 novembre 2023

Proposition de motion **pour un meilleur soutien au sport genevois**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les milliers d’adeptes qui s’adonnent à la pratique régulière du sport dans le canton de Genève ;
- le manque chronique de moyens financiers pour soutenir le sport qui représente moins de 0,1% du budget annuel cantonal de l’Etat ;
- la fragilité du tissu associatif sportif genevois qui repose en grande partie sur l’engagement et l’implication personnelle d’encadrants bénévoles ou sous-payés ;
- que les mécanismes actuels de subventionnement du domaine du sport associatif ne prévoient pas ou peu de rétributions directes autres que celles versées aux associations et aux clubs sportifs ;
- que l’encadrement de l’activité sportive implique un professionnalisme de rigueur indépendamment du niveau de pratique ;
- qu’il conviendrait par conséquent d’augmenter la part des subventions dédiées au sport, ainsi que les rémunérations des acteurs de terrain,

invite le Conseil d’Etat

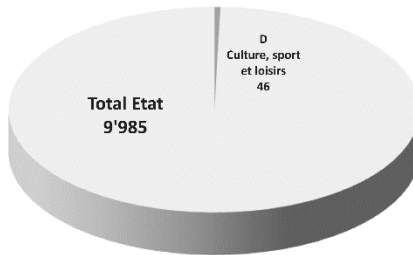
- à réévaluer à la hausse la part du budget annuel cantonal de l'Etat allouée pour le sport en général en tenant compte des réels besoins attendus dans ce domaine ;
- à s'assurer en priorité que les subventions financières versées aux associations et aux clubs sportifs genevois servent également à rétribuer les acteurs de terrain qui participent à l'encadrement.

EXPOSÉ DES MOTIFS

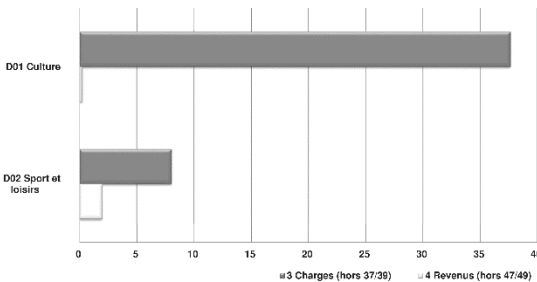
Les bienfaits du sport en général ne sont plus à démontrer. Sa pratique régulière en club ou individuellement permet d'entretenir la santé en réduisant les risques liés à la sédentarité. Pourtant, sur environ 10 milliards de francs de budget de l'Etat, le département de la cohésion sociale (DCS) ne dispose que d'une enveloppe annuelle d'environ 8 millions de francs pour le sport (moins de 0,1% du budget cantonal hors investissements), contre 38 millions pour la culture.

D Culture, sport et loisirs

Charges en millions de francs (hors natures 37 et 39)



Charges et revenus en millions de francs par programme



¹ Budget 2023 du canton de Genève, tome I, p. 163

Un montant aussi famélique est dérisoire pour répondre aux attentes de la population et des usagers en termes de besoins liés au sport, sans compter que cette politique publique traditionnellement associée à la culture est toujours 3 à 4 fois moins bien dotée.

En comparaison, le budget annuel d'un club professionnel de Super League comme le Servette FC est d'environ 17,2 millions de francs, ce qui ne représentait en 2022 que l'avant-dernier budget parmi les 12 équipes du championnat de Suisse de football.

A ce titre, il convient de relever le contraste entre les moyens et l'ambition affichée par le département cantonal chargé du sport et dont les priorités s'articulent autour de 3 axes, que sont la consolidation de l'offre existante et le soutien aux acteurs de terrain après la pandémie, ainsi que le renforcement de l'accès et le rayonnement du sport au niveau local, national et international².

Au vu des circonstances, il est primordial d'évaluer avec minutie chaque franc investi dans le sport en tenant compte de sa diversité et de son fonctionnement. Cela vaut pour le sport professionnel, mais surtout pour le sport amateur, qui sans les subventions et l'implication de nombreux bénévoles ne pourrait tout simplement pas exister ni se développer. Toutefois, face au manque persistant de moyens, le système actuel est au bord de l'essoufflement, après une pandémie qui a démobilisé les acteurs de terrains déjà fragilisés, ce qui représente une menace à court et moyen terme pour le sport genevois en général.

Bien qu'un pourcentage important de la population s'adonne à la pratique du sport dans le canton de Genève, y compris dans des clubs, les soutiens financiers font défaut. Parmi les choix qui s'imposent, il est évident qu'il faudrait augmenter l'enveloppe budgétaire pour le sport. En complément et sans attendre les décisions politiques qui tardent à venir, il est plus que nécessaire de renforcer les structures existantes par le biais d'une répartition plus équitable des financements.

En effet, aujourd'hui, les associations cantonales et les clubs de sport constituent le domaine le plus soutenu. Ces entités perçoivent les fonds publics notamment via les coaches sportifs du programme jeunesse et sports, et en font ensuite l'usage qui leur convient. Etant donné la faiblesse des montants des subventions, cela contraint les milieux du sport amateur et du sport d'élite, ainsi que de la promotion de la relève, à recourir parfois aux bas salaires ou au bénévolat pour faire de l'encadrement sportif, ce qui n'est pas

² Budget 2023 du canton de Genève, tome I, p. 165

toujours la meilleure option mais la seule qui permet de faire face à l'adversité budgétaire.

Il conviendrait par conséquent de réévaluer également les mécanismes de redistribution afin de promouvoir un certain professionnalisme dans le sport indépendamment du niveau de pratique. Pour ces raisons nous pensons qu'il est raisonnable de soutenir plus équitablement les acteurs de terrain qui contribuent au bon fonctionnement du sport à Genève.

Au vu de ces éléments, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à faire bon accueil à la présente proposition de motion.